

Les circulaires confidentielles les plus virulentes ont été élaborées dans les officines bien pensantes pour écraser l'*Infâme*.

L'*Infâme* c'était nous, par un curieux retour des choses d'ici-bas !

Les mandements et les lettres, les visites et les confessionnaux ont servi à démolir notre œuvre, le CANADA-REVUE, le premier journal qui ait eu le cœur d'imprimer ce que pas un Canadien intelligent ne manque de répéter chaque soir.

Un premier résultat a été partiellement atteint. Bombardé de toutes parts, tiraillé à droite et à gauche, sapé dans sa base, le vaillant défenseur de nos libertés a failli sombrer, et aurait disparu s'il ne s'était pas trouvé là des hommes qui nous ont soutenus de leur travail et de leur dévouement.

Nous avons pensé que d'aussi tristes attentats appelaient vengeance, que nous vivions dans un pays où chaque citoyen avait droit à sa somme complète de liberté que lui octroie la constitution, et qu'après tout, un chien peut parfaitement regarder un évêque.

Nous avons, pour protéger nos intérêts, résolu de poursuivre l'Archevêque de Montréal, signataire du mandement publié dans tous les journaux de la province, et d'exiger de lui un montant raisonnable de dommages en compensation du tort qu'il nous avait injustement et illégalement causé.

L'autorité ecclésiastique reste parfaitement intacte ; nous n'attaquons que son intrusion en matière civile, et nous réclamons le droit de nous prévaloir des lois du pays qui assurent à tous les citoyens la complète jouissance de leurs biens.

A quel démoralisant spectacle n'avons-nous pas assisté !

Le CANADA-REVUE s'était à peine adressé aux tribunaux pour sauvegarder sa propriété que la démagogie cléricale a pris les armes.

Les foules ont été convoquées du haut de la chaire pour protester contre l'application de la loi à des citoyens justiciables.

Le troupeau a été raccolé pour glorifier le mépris des tribunaux.

En face de la Suprême Justice, *patiens quia eterna*, on a cherché à étayer le verdict de quelques fanatiques hypnotisés par un dévergondage de menaces et d'insultes contre nous.

Enfin :

Le premier ministre d'une province, le maire d'une cité, un juge même, ont prêté leur concours à la réunion d'une poignée de brailards décidés à proclamer qu'il y avait chez nous un pouvoir au-dessus de la loi, un Etat dans l'Etat, un homme qui n'était pas responsable de ses actes au code, protecteur de nos droits et guide de nos devoirs.

A tous ceux qui ont cru nous flétrir nous pardonnons les injures qui ont été déversées sur notre compte. La confiance que nous avons dans la justice de notre cause nous permet de mépriser les frasques de tous ces entrepreneurs de succès électoraux.

La cause du CANADA-REVUE repose aujourd'hui entre les mains des hommes qui ont juré de tenir la balance égale entre tous : le pauvre et le riche, le puissant et le faible.

Il peut s'en trouver et il s'en trouvera qui trahiront leur serment, mais nous avons le cœur trop haut pour leur en vouloir ou tenter contre eux des *meetings* d'indignation.

Les cowboys du Nord-Ouest, les vigilants du Texas ont coutume de régler ainsi sommairement les procès. Dans notre humble conscience laïque nous savons puiser assez de respect des institutions de notre pays pour nous en rapporter à leur sain esprit du soin de redresser tous les torts.

Oui, ministre, maire et juge, oui tous les luminignons d'ordre inférieur qui nous avez voulu chasser du prétoire, nous en appelons contre vous à la fois de la justice française et du *fair play* britannique.

Si nous avons tort, qu'on nous condamne et nous baisserons la tête.

Par exemple, nous ne permettrons jamais à trois petits tailleurs de Tooley Street d'accaparer dans leurs mains sceptre et mitre et de décider d'une cause que nous avons déposée aux pieds de notre Souveraine.